

Le magazine de la



CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

Volume 21, numéro 1, mars 2016



D'HABITATION

Consolider ? Oui ! Développer ? Oui !



Dans ce numéro:

Un congrès qui atteint ses objectifs

La conférence d'André Martin

Concours "Qui sommes nous?"

WWW.COOPERATIVEHABITATION.COOP

840, rue Raoul-Jobin, bureau 202, Québec (Qc) G1N 1S7



Protégez ce qui vous tient le plus à coeur et économisez jusqu'à 40 % sur vos assurances!

Découvrez **SécuriMembre^{MD}** et **AutoAssur^{MD}**, deux programmes exclusifs, conçus spécialement pour les membres de coopératives d'habitation affiliées à la CQCH.

Économisez jusqu'à 40 %* sur une assurance pour vos biens personnels ou votre automobile grâce à une tarification avantageuse, réservée aux membres.

De plus, bénéficiez :

- > du service de règlement de sinistres **Déclic^{MD}**, offert en tout temps;
- > d'une protection fiable offerte par des gens de confiance;
- > de la Garantie du Service des Sinistres;
- > d'un service rapide et accessible.

Appelez-nous dès aujourd'hui au 1-800-387-1963 ou visitez notre site **cooperatorsassurancegroupe.ca** pour obtenir une **soumission gratuite et sans obligation!**



Co-operators^{MD} est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée, utilisée sous licence. L'assurance est souscrite par la Compagnie d'assurance COSECO et est administrée par H.B. Gestion d'assurance collective Itée, des sociétés du Groupe Co-operators limitée. Les réductions, la couverture et l'admissibilité varient selon la province.

*Les membres peuvent économiser jusqu'à 40 % une fois toutes les réductions prises en compte. Ce pourcentage est établi selon les taux de base de COSECO pour les clients qui résident en Ontario et au Québec. Les réductions offertes, la couverture d'assurance et les conditions d'admissibilité peuvent varier d'une province à l'autre. Co-operators s'engage à protéger la vie privée de ses clients, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Pour en savoir plus, visitez le www.cooperatorsassurancegroupe.ca.

Coordination :
 Lucie Ricard -Ricard Communications

Collaboratrices et collaborateurs :
 Jacques Côté, Nathalie Genois, Josée Perron,
 René Robert et Jocelyne Rouleau (CQCH),
 Sandra Turgeon (FECHAQC), Mireille Pepin
 (FECHMACQ), Guillaume Brien (FCHE),
 Loïc Nigen (FECHAM) et André Therrien
 (FECHAS)

Révision : Lucie Ricard

Conception graphique : Josée Thibault de
 PhotoGrafik
 Consultant: Réjean Savard

Impression : Zalitis

Tirage : 20 000 exemplaires

Abonnement :
 15.00\$/an (TPS et TVQ incluses)

Éditeur :
 Confédération québécoise des coopératives
 d'habitation (CQCH)
 840, rue Raoul-Jobin, bureau 202,
 Québec (Québec) G1N 1S7
 Téléphone : 418 648-6758
 Télécopieur : 418 648-8580
 Courriel : info@cqch.qc.ca

Direction générale :
 Jocelyne Rouleau

Président de la CQCH :
 Jacques Côté

Bureau de la CQCH en Outaouais :
 Tél. : 819 243-3717
 Courriel : info@cqch.qc.ca

Les fédérations membres :
 FCHE : Tél. : 819 566-6303
 Courriel : fche@reseaucoop.com
 FECHMACQ : Tél. : 819 477-6986
 Courriel : info@fechmaq.ca
 FECHAM : Tél. : 450 651-5520
 Courriel : info@fecham.coop
 FECHAS : Tél. : 418 543-685
 Courriel : fechas@qc.aira.com
 FECHAQC : Tél. : 418 648-1554
 Courriel : info@fechaqc.qc.ca

Le mandat de la revue Les COOP d'habitation
 est d'informer les membres de coopératives et
 de promouvoir la formule coopérative en habitation.

La revue est distribuée dans les foyers membres
 des cinq fédérations régionales de coopératives
 d'habitation, aux coopératives des régions non
 fédérées associées à la CQCH, ainsi qu'aux
 partenaires et fournisseurs de notre réseau. Les
 ménages membres d'une coopérative d'habitation
 affiliée à la CQCH sont automatiquement abonnés.

Les articles n'engagent que la responsabilité
 de leurs auteurs.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1996
 Bibliothèque nationale du Canada – ISSN : 1206-1093
 Envoi de publication – Enregistrement no : 40019652

MOT DU PRÉSIDENT

4

COMMUNICATIONS

6

3 QUESTIONS À ...

7

CONGRÈS 2015

8

CONFÉRENCE D'ANDRÉ MARTIN

10

ZOOM FÉDÉ

12

DU SOUTIEN POUR PRÉSERVER ...

20

IL ÉTAIT UNE FOIS UN
 FINANCEMENT SOLIDAIRE

21



Desjardins
 Caisse d'économie solidaire

Québec	1 877 647-1527
Montréal	1 877 598-2122
Joliette	1 866 753-7055



SFP
 AVOCATS
 s. e. n. c. r. l.

**SYLVESTRE
 FAFARD
 PAINCHAUD**

Mot du président

Je suis heureux de vous présenter la première édition de l'année 2016 de notre revue. C'est aussi la première depuis le congrès d'orientation de la CQCH tenu en novembre dernier à Québec.

Vous avez été nombreux à y participer et, surtout, vous avez participé de manière active et constructive aux discussions et je vous en remercie. Vous trouverez d'ailleurs dans cette édition un résumé des discussions et le résultat de ces échanges qui se traduit par la priorisation des orientations que vous avez choisies pour l'avenir du Mouvement.

La CQCH conclut l'année 2015 avec un bilan positif au niveau des gains politiques. Bien que nous ayons été très déçus que le gouvernement provincial annonce, dans son budget 2015-2016, une réduction importante d'unités AccèsLogis Québec, nous y avons tout de même obtenu des avancées significatives.

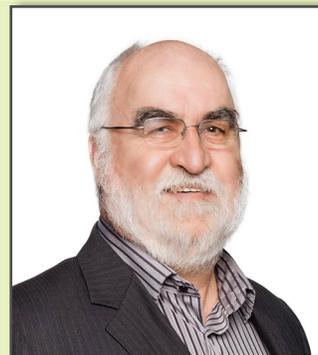
Effectivement, dans ce même budget, le gouvernement accordait une somme de 6 millions sur deux

ans à des coopératives d'habitation en fin de convention.

Cette somme vise particulièrement les coopératives ayant des ententes prises dans le cadre du programme de l'article 95 de la Loi nationale sur l'habitation et dont les membres bénéficiaient de l'aide assujettie au contrôle du revenu (AACR).

Cette période de deux ans vise à compenser, à court terme, ces coopératives pendant la poursuite des discussions entre les gouvernements provincial et fédéral afin de trouver une solution à plus long terme. C'est un premier pas important dans notre longue lutte pour maintenir l'aide à la personne à la fin des conventions.

Par la suite, l'entrée en vigueur du projet de Loi 19 en avril 2015 représentait l'aboutissement d'un long travail de la CQCH et d'une volonté de plusieurs acteurs d'assurer la protection du parc immobilier coopératif et son accessibilité pour les générations futures.



Jacques Côté, Président de la CQCH

En effet, on introduit dans la Loi sur les coopératives, des mesures de protection du patrimoine des coopératives d'habitation dont un immeuble a été acquis, restauré ou rénové dans le cadre d'un programme d'aide gouvernementale.

C'est aussi dans un esprit de préservation de nos immeubles qu'en octobre, l'article 221.2.3 de la Loi sur les coopératives a été mis en vigueur. Il prévoit l'obligation pour les coopératives de procéder à l'inspection de leurs immeubles tous les cinq ans et de produire un rapport de planification des travaux.

Ces avancées ne sont pas anodines, elles représentent l'aboutissement de plusieurs années de persévérance et surtout répondent à nos préoccupations les plus fondamentales : le soutien aux ménages à faible et moyen revenu et la préservation du parc immobilier coopératif.

PROJETS DE RÉNOVATION?

Besoin d'aide ?

Par où commencer ?

L'équipe de SOSACO est là pour vous prêter main forte !
418-648-1354, poste 2804
palavoie@fechaqc.qc.ca



Quant à l'année 2016, elle sera, selon toute vraisemblance une année de changement. Suite à la création de la Commission sur la révision permanente des programmes, la Société d'habitation du Québec a entrepris une analyse approfondie de ses programmes.

Afin de répondre à sa mission avec efficacité et efficience, elle devrait, au cours de l'année, proposer des modifications majeures aux programmes actuels.

Nous travaillerons évidemment pour que ces changements s'inscrivent dans un cadre de coopération et de solidarité et qu'ils respectent nos valeurs et que la CQCH a fait de nombreuses représentations à cet égard.

L'adoption probable du projet de Loi 83 a de quoi inquiéter. S'il est adopté sans amendements, la gestion des sommes du Fonds québécois de l'habitation communautaire passera aux mains de la SHQ.

Vous trouverez une explication plus complète des implications de ce

projet de Loi dans cette édition.

Je tiens toutefois à noter que nous trouvons déplorable et même inacceptable une telle appropriation de fonds communautaires par le gouvernement.

Les coopératives ont contribué à ce fonds et n'auront pas leur mot à dire sur la gestion de cet argent.

Au niveau fédéral, le nouveau gouvernement s'est engagé, au cours de la campagne électorale, à investir massivement dans les infrastructures sociales.

De plus, le premier ministre Trudeau a choisi un député de la région de Québec pour piloter le ministère de la Famille, des Enfants et du Développement social qui chapeaute la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Lors de nos différentes communications avec lui, il s'est montré à l'écoute de nos demandes. Pour l'instant nous sommes confiants qu'il y aura, sous une forme ou une autre, des avancées pour le logement coopératif au Canada dans

un avenir rapproché.

Il va sans dire que la fin des conventions d'exploitation demeurera encore et toujours au cœur des préoccupations du Mouvement.

Je ne soulignerai jamais assez que les coopérateurs doivent profiter de cette opportunité pour devenir autonomes et développer leur entreprise collective tout en respectant les valeurs.

Rappelons-nous que notre force dépend de notre capacité à bien coopérer. C'est ainsi que nous pourrions consolider et développer notre parc immobilier pour le bien-être des coopérateurs actuels et futurs.

Bref, nous aurons de grands défis pour la prochaine année. Nous serons appelés à gérer le changement à plusieurs niveaux.

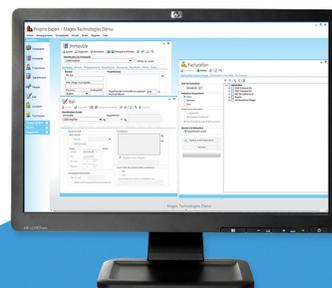
Je n'en demeure pas moins convaincu que le Mouvement québécois des coopératives d'habitation saura relever ce défi.

OFFRE SPECIALE

La référence en gestion immobilière

MAGEX
Proprio Expert
1 866 886-2439

- Gestion complète de votre coopérative d'habitation
- comptabilité adaptée
- Gestion des baux



10% de rabais à location ou l'achat du logiciel Proprio Expert

<https://www.magextechnologies.com/>

code de promotion – CQCH2016

CONCOURS QUI SOMMES-NOUS ?

Répondez correctement aux questions suivantes et courez la chance de gagner 250\$ d'épicerie.

À la lecture du texte ayant pour titre «*Un congrès d'orientation qui atteint ses objectifs*», que vous retrouverez en page 8 et 9, répondez correctement aux trois questions suivantes et courez la chance de gagner 250\$ d'épicerie chez le marchand de votre choix!

1. Quel est le nombre de coopératives d'habitation présentes lors du congrès d'orientation de novembre 2015?

Réponse : _____

2. Nommez deux activités, autres que celles reliées aux ateliers de travail de priorisation des orientations et recommandations, qui ont été fort appréciées par les participants.

Réponse : _____

3. Quelle est l'orientation la plus importante à mettre en valeur, selon les membres présents?

Réponse : _____

Remplissez et retournez votre coupon-réponse par la poste à cette adresse :

Concours Qui sommes-nous?
840, rue Raoul-Jobin, Bureau 202, Québec, Québec G1N 1S7

Concours Qui sommes-nous ?
Nom : _____
Coopérative : _____
Adresse : _____
Numéro de téléphone : _____
Courriel : _____

Les règlements du concours sont disponibles sur le site Internet de la CQCH au www.cooperativehabitation.org

Gagnante du concours Qui sommes-nous?

La Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) est heureuse d'annoncer que madame Mylène Boutin, de la Coopérative Porte Bonheur située sur le territoire de la Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FECHAQC), est la gagnante du concours Qui sommes-nous?

Madame Boutin a répondu correctement aux trois questions de notre concours soumises dans la Revue Les COOPS d'habitation de l'automne 2015.

Félicitations !



CQCH 2.0

La nature des communications entre les organisations et leurs commettants est en pleine mutation.

C'est pourquoi de plus en plus d'organisations choisissent d'utiliser le web 2.0 comme moyen de diffusion de l'information. La Confédération québécoise des coopératives d'habitation ne fait pas exception et a donc son entrée sur Facebook.

C'est Louis H. Campagna, trésorier de la CQCH, qui a procédé au lancement officiel de la nouvelle page Facebook lors du congrès triennal d'orientation en novembre 2015.

Cette page Facebook se veut un outil pour diffuser de l'information et partager du contenu pertinent aux membres et à toute personne intéressée.

La CQCH a donc rejoint la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie et la Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches déjà présentes sur Facebook.

Depuis sa création, la page Facebook a permis, entre autres, de partager des photos du congrès triennal d'orientation, de diffuser de l'information sur les obligations des coopératives ou de partager de l'information sur le travail de la CQCH.

L'expérience Facebook est déjà profitable et la CQCH compte rejoindre d'autres réseaux sociaux, toujours dans l'objectif de faire rayonner le mouvement des coopératives d'habitation.

Nous vous invitons donc à partager nos nouvelles et à nous aimer virtuellement!

3 Questions à ...

La rubrique « 3 questions à... » nous aidera à mieux connaître les intervenants gravitant autour du monde des coopératives d'habitation de même que leur travail et l'organisme dans lequel ils oeuvrent. Pour cette première édition de la rubrique « 3 questions à... » nous nous entretenons avec Michel Gagnon, Président-Directeur général de la Société d'habitation du Québec. Monsieur Gagnon est PDG de la SHQ depuis septembre 2014 et a œuvré dans plusieurs ministères et organismes du Gouvernement du Québec.

Par Stéphane Tremblay

1. Quel est le mandat de la SHQ relativement aux coopératives d'habitation ?

En tant que principal organisme gouvernemental responsable de l'habitation sur le territoire québécois, la Société d'habitation du Québec (SHQ) n'a pas de mandat spécifique à l'égard des coopératives d'habitation.

Cependant, les coopératives d'habitation constituent une part importante des propriétaires de logements sociaux et communautaires. En effet, plusieurs unités de logement social et communautaire subventionné issues de programmes de la SHQ sont la propriété de coopératives d'habitation.

Le réseau des coopératives d'habitation a toujours été un partenaire important de la SHQ dans la mise en œuvre de solutions afin de contribuer au mieux-vivre des citoyens. Ces coopérateurs participent activement à notre mission en offrant, entre autres, aux ménages à faible revenu des conditions adéquates de logement.

2. Quel est votre plus grand défi à titre de PDG de la SHQ ?

La Société d'habitation du Québec doit contribuer, par ses actions, au mieux-vivre des citoyens moins bien nantis, en leur offrant des conditions adéquates de logement en fonction de leurs ressources financières et de leurs besoins.

Toutefois le défi est de pouvoir réussir une telle mission noble dans un contexte budgétaire qui nous demande à tous, citoyens et organismes, de faire notre part pour la santé économique du Québec.

Pour cette raison, je multiplie les efforts, avec mon équipe, afin d'adapter nos interventions afin d'aider le plus de personnes possible, notamment les ménages les plus vulnérables de notre société.

Le défi est important. Et c'est avec le soutien et la collaboration de tous nos partenaires, dont les coopératives d'habitation, que nous réussissons à le relever.



3. Qu'est-ce qui vous passionne dans la vie ?

Outre mon travail qui me tient à cœur et qui occupe une bonne partie de mon temps, j'ai toujours été un passionné de voyages.

Ces découvertes me permettent non seulement d'apprécier de nouvelles cultures, mais aussi des endroits plus impressionnants les uns que les autres. Par ailleurs, j'ai également une très grande passion pour la lecture.

Les sujets qui attirent mon intérêt sont particulièrement variés, mais j'ai un faible pour l'histoire étrangère, les biographies d'hommes politiques, de mécènes et d'athlètes.

Nous avons d'ailleurs beaucoup à apprendre de ces femmes et de ces hommes qui ont vécu des parcours exceptionnels.

J'apprécie également l'air pur et la quiétude de la nature. Et histoire de joindre l'utile à l'agréable, quoi de mieux pour en profiter que d'y pratiquer le golf par la même occasion. C'est un sport que j'affectionne spécialement.

Paquet & Tremblay S.E.N.C. 418-698-5400
Téléphone

CPA COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS 418-698-4940
Télécopieur

paquettremblaycpa@videotron.ca

Certification - Fiscalité

138, rue Price Ouest, bureau 104, Chicoutimi, (Québec) G7J 1G8

DOSSIER CONGRÈS D'ORIENTATION

Par Nathalie Genois

UN CONGRÈS D'ORIENTATION QUI ATTEINT SES OBJECTIFS !

Les membres de la CQCH se sont donnés rendez-vous à Québec, les 6, 7 et 8 novembre dernier pour participer à leur second congrès d'orientation. Plus de 160 membres représentant au-delà de 80 coopératives d'habitation ont réfléchi ensemble sur les grandes orientations à privilégier dans les années à venir, pour les coopératives d'habitation du Québec.

Une première pour la CQCH et ses membres

La CQCH a organisé pour l'occasion, son premier Salon des exposants réunissant 17 entreprises offrant des services directement en lien avec les intérêts et les besoins des coopératives d'habitation.

L'activité a ainsi permis aux membres d'échanger directement avec ces intervenants, de leurs besoins spécifiques en matière de gestion de leur coopérative en lien avec les produits et services proposés. L'activité a connu un réel succès autant pour les membres que pour les exposants. Une expérience à renouveler, sans contredit!

Des activités et des rencontres enrichissantes

Outre l'importante responsabilité, réservée aux membres présents, de

prioriser les grandes orientations pour le mouvement, les participants ont pu se divertir tout en enrichissant leurs connaissances et en nourrissant leur réflexion.

En effet, de la conférence de monsieur André Martin de l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), en passant par le Théâtre-forum présenté par la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie (FCHE) et le Pont de justice alternative, sans oublier l'animation du banquet, à saveur historique, par les personnages célèbres de Québec que sont Samuel-De Champlain et le Comte de Frontenac, les participants ont pu se réjouir, interagir et faire valoir leurs compétences, tout en s'instruisant.

Des ateliers pour orienter

L'objectif principal du congrès consistait à définir les orientations qui projeteront les coopératives, les fédérations et la CQCH, vers l'avenir. Les ateliers se voulaient des espaces de discussions semi-dirigées, permettant ainsi de faire progresser librement chaque thème préalablement retenu. L'organisation des ateliers misait sur l'importance de privilégier la prise de parole par chacun afin d'enrichir les réflexions pour recueillir un maximum de points

de vue et d'idées.

Le premier exercice, en sous-groupe, avait pour but de faire valoir les idées novatrices pour chaque thème d'atelier. La seconde activité, en plénière, consistait à prioriser un certain nombre de recommandations retenues dans le cadre du premier exercice.



Tous nos modèles de fenêtres sont certifiés Energy Star

- CONTROLE DE QUALITE
- ASPECT CORPORATIF
- TYPES DE FENETRES DISPONIBLES: BATTANT, TRIMIE, COULISSANT, HYBRIDE, GUILLOTINE, FIXE, AUVENT.



QUALUM
FENESTRATION

Voici donc ici, une synthèse des résultats obtenus à la suite de la priorisation, par les membres présents, des trois idées et recommandations retenues pour chacun des quatre grands thèmes :

Thèmes d'ateliers	Idées retenues
1. Le leadership de la CQCH (Acteur ou spectateur ?)	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les coopératives d'habitation dans la formation de leurs membres (compréhension de la formule coopérative en habitation) - Faire valoir la plus-value coopérative dans sa communauté - Être présent régulièrement dans les médias pour faire la promotion de la formule coopérative en habitation
2. Les services de la CQCH et des fédérations (Des services avantageux pour tous)	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des moyens pour échanger entre les membres de coopératives d'habitation - Offrir de la formation en ligne - Soutenir les coopératives d'habitation dans l'application de l'article 221.2.5 (plan quinquennal, rapport annuel)
3. Le développement (Comment entreprendre autrement?)	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider les coopératives d'habitation existantes pour qu'elles puissent assumer leur fibre entrepreneuriale - Développer des outils d'accompagnement sur l'entrepreneuriat coopératif - Analyser le potentiel de développement des coopératives d'habitation existantes (conditions favorables au développement)

Le quatrième atelier, portant sur l'autonomie (vers une plus grande autonomie du mouvement), a été plus complexe à cerner. Les participants à cet atelier ont exprimé davantage de constats que de recommandations permettant de développer le thème en tant que de tel. Il est assurément compréhensible que le concept d'autonomie se soit, ici, presque uniquement rattaché à la fin des conventions d'exploitation. Au-delà de cette importante question qui touche une grande partie des coopératives représentées, il a été moins évident de définir plus largement ce concept. La quasi totalité des participants ont toutefois clairement exprimé leur souhait d'être mieux informé et outillé en prévision de se prononcer, ultérieurement, sur cet enjeu.

À la toute dernière question, au sujet de l'orientation la plus importante à mettre en valeur, 45 % des membres ont exprimé leur désir que la CQCH priorise la question du développement, 23%, étonnamment,

ont priorisé le thème de l'autonomie tandis que les orientations se rattachant aux services et au leadership de la CQCH ont récolté, 17 % et 15 %, respectivement.

Des participants satisfaits

Les participants ont exprimé clairement leur satisfaction à l'égard de leur participation à ce congrès. En effet, 99% des participants se sont dits satisfaits et 98% d'entre eux considèrent que les objectifs ont été atteints.

Vous retrouverez, sous peu, les actes du congrès dans la zone membre du site Internet de la CQCH.

Bravo à tous les participants et au plaisir de vous retrouver, encore plus nombreux, lors du prochain événement de la CQCH !

AGA 2016

19 et 20 mars

Manoir des Sables



La conférence d'André Martin

Économie nouvelle et coopération : une question de sens et d'aspiration! (ou comment Aristote reste un ami des coopératives)

Avec plaisir, j'ai accepté de prononcer une conférence lors du 2e Congrès d'orientation de la CQCH en novembre 2015. Pour me préparer, je me suis inspiré d'un penseur connu, du nom d'Aristote (384 - 322 av. J.-C.), philosophe ancien criant d'actualité.

En guise d'introduction, je me suis permis de relever des faits récents toujours troublants, des confusions conceptuelles et des contradictions qui touchent l'univers économique de nos sociétés et qui comportent leur lot de conséquences. Gilles Dostaler disait en 2012 : « Il a fallu plus de deux millénaires pour que le danger pressenti par Aristote, la généralisation de la production en vue du gain, le triomphe de l'ordre marchand, du commerce lucratif et de l'argent, finissent par consommer le divorce entre l'économie et le social. Et assurer la domination du second par le premier. »¹

Un peu comme un prophète, le philosophe grec avait réfléchi aux risques immanents d'une telle forme d'économie sur les citoyens et la démocratie. Il dénommait d'ailleurs cette réalité économique comme « la chrématistique », c'est-à-dire cette tendance idéologique à isoler une des dimensions humaines qu'est l'économie au prix des autres (politique, sociale, culturelle, éducative, etc.) pour en faire objectivement LE référent absolu de la vie, la mesure presque exclusive de l'existence humaine, l'éloignant ainsi du sens même de l'économie réelle. Il saisissait assez bien que ce manque de sens pouvait enfermer la citoyenneté dans un engrenage facilitant la privatisation des profits et la socialisation des dettes. Aristote aurait bien compris qu'une pensée « économiste » dominante

puisse exercer son influence sur les consciences, empêchant parfois les gens de remettre en question les fondements mêmes du système économique qui conditionne la vie des personnes et le fonctionnement même de la société. Il ne pouvait imaginer cependant qu'au même moment, l'écologie planétaire manifeste de plus en plus son propre désarroi.

À cette tendance qu'est la chrématistique, Aristote propose un contrepoids : l'oiko-nomia (l'économie). Qu'en est-il?

Chrématistique

La chrématistique vise essentiellement l'acquisition et l'accumulation sans réserve d'un capital financier et monétaire en vue de combler le désir propre et le plaisir individuel de posséder, souvent en marge des besoins de la collectivité et de ses aspirations concrètes. C'est la loi du profit, la loi propre de l'argent sans normes de solidarité ni d'engagement pour le bien commun.

Par conséquent, enseigne Aristote, la chrématistique est source d'iniquité, d'inégalités et de désordres sociaux. Elle déshumanise autant celles et ceux qui s'y adonnent que celles et ceux qui la subissent.

En bref, Aristote nous invite, depuis plus de 2500 ans, à la modération et au discernement en vue de faire des choix d'avenir économiques raisonnables. Car, pour le philosophe, l'économie au sens noble du terme n'est pas la chrématistique, puisque celle-ci s'entête, au nom de l'économie, à dénuder l'économie elle-même de son sens par la marchandisation de tout et par la financiarisation du monde.

Oiko-nomia

Le type d'activité économique proposé par Aristote, l'oiko-nomia² [Le mot « économie » vient de deux racines grecques : oiko qui signifie maison, habitat, habitation, patrimoine, et nomia qui se rapporte principalement aux normes qu'on se donne pour administrer la maison commune.], est principalement fondé sur la notion de la mise en commun des services, des ressources naturelles et humaines et des biens.

Cette distinction demeure une nuance importante dans la redéfinition d'une « nouvelle » économie appelée économie du partage ou économie collaborative. Elle se réfère explicitement au bien commun qui présuppose le respect de la dignité et de l'intégrité de la personne et de son environnement.

L'oiko-nomia s'inscrit dans la logique du dialogue éthique et de la démocratie faisant de l'être humain un administrateur responsable des biens communs de la « maison » commune.

L'oiko-nomia d'Aristote reste une dimension fondamentale de l'activité humaine qui consiste en l'art d'acquiescer des biens pour les besoins de la personne et de la communauté en vue du bien commun.

C'est la création et l'acquisition d'une richesse réalisée par une association de personnes, qui se donne concrètement des règles et des normes de solidarité pour accomplir la gestion et l'administration de son patrimoine collectif local, régional, national ou planétaire en vue d'un « vivre ensemble » authentique.

1. DOSTALER, Gilles, « Aristote et le pouvoir corrosif de l'argent », *Alternatives économiques*, # 057, octobre 2012. http://www.alternatives-economiques.fr/aristote-et-le-pouvoir-corrosif-de-l-argent_fr_art_809_41556.html

2. Le mot « économie » vient de deux racines grecques : oiko qui signifie maison, habitat, habitation, patrimoine, et nomia qui se rapporte principalement aux normes qu'on se donne pour administrer la maison commune.

L'oïko-nomia, selon Aristote, est une dimension humaine porteuse de sens et d'aspiration. Elle constitue, ni plus ni moins, une économie de vie, d'humanité, d'aspiration, de valeurs, d'ouverture, de dialogues, de décisions, d'inclusion... de démocratie!

C'est une économie qui se réfère explicitement à la réalité des personnes, des communautés, des cultures, des groupes qui se donnent les moyens de prendre en charge leurs destinées politiques, collectives et communes.

L'oïko-nomia d'Aristote ouvre grandes les portes à l'économie « nouvelle », à celle du partage et de la coopération.

Aspirations et notion de sens en coopération

Cette conception de l'économie se rapproche étroitement de la définition même de la coopérative considérée comme une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est sous contrôle démocratique.

De cette définition classique, des mots clés ressortent. Il est bien connu et documenté que les coopératives sont conçues pour répondre aux besoins des membres.

Répondent-elles aussi à leurs aspirations? Qu'entend-on par « aspiration »?

L'aspiration est une force intérieure, une tendance profonde qui pousse quelqu'un ou un groupe de personnes à agir en fonction d'un idéal ou en vue d'une meilleure situation. Une aspiration relativement bien définie est celle qui donne un sens, une direction, une orientation fondamentale à l'action concrète des personnes tout en la transcendant à la fois.

L'aspiration est inspiration, élan, impulsion, mouvement, motivation, fierté... c'est-à-dire cette posture qui précise les grandes finalités, les valeurs

et une compréhension riche qui donnent une orientation noble et réaliste aux destinées humaines.

Elle est cette prédisposition qui, à partir de mobiles intérieurs, motive, encourage et justifie raisonnablement l'action personnelle et communautaire.

Nos coopératives sont-elles aussi des vecteurs de sens?

Répondent-elles aux aspirations de ses membres, de ses femmes et ses hommes, créateurs de richesse par leur travail, leur production ou leur consommation?

Nous référant à Aristote, nous pouvons soumettre l'hypothèse que la coopération qui positionne la personne humaine au cœur d'un projet humain, est, dans l'expérience économique contemporaine de l'oïko-nomia, le surgissement d'aspirations et d'avenir! Aristote reste ainsi un ami et un mentor important pour les coopératives du 21e siècle, qui sont invitées à redéfinir les paramètres et le sens d'une oïko-nomia afin de collaborer concrètement à la sauvegarde de notre maison et de notre habitat communs.

André Martin Professeur associé IRECUS



Photographie de : Deschênes Photographes



IRECUS

Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke

L'IRECUS est un carrefour incontournable d'expertises et de réflexions coopératives et mutualistes qui contribue à bâtir un monde meilleur.

L'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS) a été constitué en 1976 pour réaliser, à partir du paradigme coopératif, des activités multidisciplinaires de recherche et d'éducation sur et avec les coopératives et les mutuelles. Ce lien privilégié facilite une coproduction de connaissances qui éclaire la pratique coopérative et mutualiste, qui ouvre à de nouvelles recherches scientifiques et favorise le développement de la coopération. L'Institut, qui fête cette année son 40e anniversaire, contribue ainsi à promouvoir et à valoriser la formule coopérative et mutualiste et d'autres formes d'organisations d'inspiration coopérative, tant sur la scène nationale qu'internationale.

Photographie de : Deschênes Photographes



ZOOM FÉDÉ

Bravo à nos coopératives qui se démarquent !

Trois coopératives ont été honorées en octobre lors du Gala du mérite coopératif de la Coopérative de développement régional de l'Estrie. En plus des deux coopératives qui ont reçu un prix dans la catégorie des coopératives d'habitation, nous avons vu pour la première fois une coopérative de notre secteur recevoir la Grande Distinction, soit le prix le plus prestigieux de ce gala.

Grande Distinction Cantons de l'Est

Fondée il y a 40 ans, la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est est l'une des pionnières du mouvement coopératif au Québec. Forte de 51 immeubles, totalisant 300 logements répartis dans Sherbrooke, elle se présente comme un colosse dans son domaine alors que les coopératives d'habitation ont en moyenne 18 logements chacune. Les immeubles de la coopérative étant situés dans les vieux quartiers de Sherbrooke, « ils ont un cachet d'antan et nous mettons un point d'honneur à restaurer et à préserver ce patrimoine immobilier », confie Jacques Côté, directeur général.

Avec la participation et l'implication de ses membres, la coopérative favorise un milieu de vie de qualité, autant sur le plan économique que social. Ainsi, au fil des ans, elle a mis sur pied des politiques qui répondent à ses besoins, et constitué un fonds de dépannage.

Ce dernier permet d'aider des familles en difficulté qui n'arrivent plus à payer le loyer à la suite d'une séparation ou d'une perte d'emploi, par exemple. « Quand ça va mal pour l'un des membres, plutôt de le voir perdre son logement pour défaut de paiement, nous sommes solidaires et lui permettons tous ensemble de continuer à payer son loyer », explique Jacques Côté.

Développement et innovation L'Habitation des Haubans

Construite en 2011, la Coopérative de solidarité l'Habitation des Haubans est une réponse adaptée et réussie aux besoins en logement abordable et environnement sécuritaire des personnes autonomes

ESTRIE

vivant avec une problématique en santé mentale.

Par une organisation qui lui est propre, elle procède à l'intégration harmonieuse de la clientèle en santé mentale avec une clientèle régulière. « Nous sommes convaincus que l'esprit de communauté et de soutien qui prévaut au sein de nos trois édifices améliore grandement la santé des membres », affirme Robert Tétrault, président de la coopérative. En effet, la cohabitation brise l'isolement et favorise la solidarité entre les occupants des 36 logements des Haubans.

Avec ses logements destinés en majorité aux personnes ayant des problèmes de santé mentale, la Coopérative de solidarité l'Habitation des Haubans est unique en son genre en Estrie. Au vu de l'expérience de cohabitation réussie, Robert Tétrault souhaite que le modèle soit repris et implanté ailleurs dans la région, et bien au-delà.

Participation et prise en charge La Grande Vie

Première résidence coopérative pour personnes âgées certifiée par le gouvernement, La Grande Vie est un modèle innovateur répondant aux besoins d'une clientèle d'âinés autonomes. La Grande Vie offre l'esprit communautaire d'une grande famille au sein de laquelle les retraités actifs prennent leur place en s'impliquant dans un milieu de vie dynamique et stimulant.

Ouverte depuis 2011, la Grande Vie se veut un modèle avant-gardiste en appelant ses résidents à avoir une plus grande autonomie qu'ailleurs, et en leur donnant une plus grande participation dans la gestion de la coopérative. Comme aime à le rappeler la présidente, Rose Rodrigue, « ici, les âinés sont les bénéficiaires des services et les gestionnaires de la résidence. » Ainsi, en dehors de quatre cuisiniers et du concierge comme seuls employés, les résidents se chargent de tout le reste. L'âiné se sent ainsi reconnu par son apport à la société.





Une innovation technique au service des coopératives

Êtes-vous indisposés par le froid dans votre logement? Trouvez-vous que la facture de chauffage est trop élevée? La Fecham est fière de vous annoncer qu'elle dispose maintenant d'un nouveau service dans sa gamme de services techniques aux coopératives : l'imagerie thermique!

Ce service permettra aux coopératives qui le désirent :

D'identifier les zones de perte de chaleur (infiltration d'air ou manque d'isolation);

De localiser les conduites et les fuites d'eau sans ouvrir les murs et planchers;

De déterminer les zones humides suite à un dégât d'eau ou à de la condensation;

De localiser des problèmes de plomberie (conduites bouchées) ou de surchauffe du système électrique, entre autres choses.

« C'est une demande qui nous a été formulée plusieurs fois lors des inspections de bilan de santé des immeubles » indique Loïc Nigen, chargé de projets. « Les gens se plaignent du manque d'isolation dans les chambres notamment. Avec ce nouveau service, nous serons maintenant en mesure d'avoir une vision globale de la performance énergétique du bâtiment et de mieux cibler les travaux à effectuer pour améliorer le confort des occupants et limiter les frais ».

Benoit Bissonnette, technicien en architecture à la FECHAM, ajoute : « avec cet appareil, nous pouvons désormais valider nos diagnostics de manière scientifique et ainsi proposer les bons travaux à réaliser par la suite. Une coopérative peut donc épargner beaucoup d'argent, par exemple, en procédant à la restauration de ses fenêtres plutôt que de les remplacer ».

Ce service est disponible à la demande, que ce soit pour une évaluation globale de la performance énergétique de votre bâtiment ou pour répondre à un problème précis. Contactez-nous pour une offre de service sur mesure.

MONTÉRÉGIE

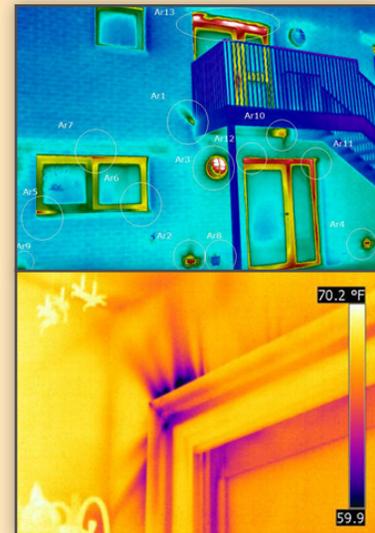


Figure 2: Exemples de pertes de chaleur

Colloque de formation 2016 de la FECHAM Samedi 2 avril 2016, de 9h à 17h

Des formations à la fine pointe développées spécifiquement pour les membres des coopératives d'habitation. Venez discuter avec les membres des autres coopératives et apprendre dans le plaisir et la bonne humeur!

Ateliers proposés :

- Travaux de réparation et d'entretien de plomberie
- Médiation et résolution de conflits
- Entretien des bâtiments (bloc 1), Gestion de l'entretien
- Entretien des bâtiments (bloc 2), Réaliser un projet sans s'essouffler
- Budget et Comptabilité
- Le secrétariat et la gestion de l'information
- Régie du Logement, quand et comment l'utiliser

consultez notre site Internet pour plus d'informations sur le lieu, le coût d'inscription et une description détaillée des ateliers.

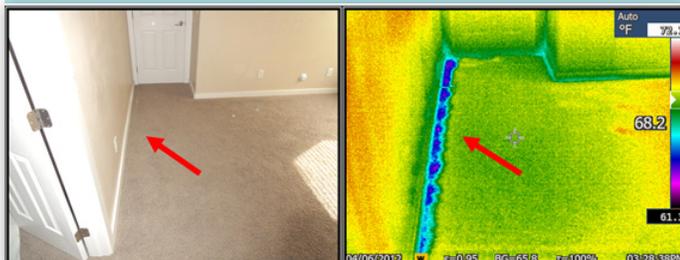


Figure 1: Exemple de détection d'une zone humide



Figure 3: Exemple de détection d'une fuite d'eau

ZOOM FÉDÉ

La FÉCHAQC lance un nouveau concours

La fédération a décidé de souligner les bons coups » de ses coopératives membres en lançant un concours. En effet, chaque année, lors de l'assemblée générale annuelle, la fédération présentera des initiatives de certaines des coopératives. Que ce soit au niveau de la gouvernance, de l'implication dans le milieu ou de l'intercoopération, le concours mettra en valeur des pratiques exemplaires qui ont eu un impact positif pour la coopérative, pour ses membres et même pour le milieu dans lequel elle évolue.

Cette année, deux coopératives se sont vues remettre un prix :

La Coopérative d'habitation Les Aînés de Dosquet, pour son projet « Ensemble, cultivons l'avenir ». Au cours de l'année 2015, les membres de cette coopérative ont contribué d'une façon tangible et remarquable à leur communauté dans un projet rassembleur, un jardin collectif intergénérationnel.

L'action de la Coopérative d'habitation les Aînés de Dosquet illustre bien le 7^{ième} principe coopératif : l'engagement envers la communauté.

En effet, cette coopérative de 11 logements destinés aux aînés est au cœur du projet qui a réuni la municipalité, le CLSC, les jeunes du terrain de jeux, la Maison des jeunes, le Cercle des fermières, Lotbinière en forme, le club de l'âge d'or et d'autres partenaires.

On n'a pas récolté que des légumes dans ce jardin collectif!

QUÉBEC,
CHAUDIÈRE-
APPALACHES



Des savoir-faire et des valeurs ont été transmis d'une génération à l'autre, des expérimentations et des apprentissages ont été réalisés, des liens se sont tissés. Les aînés ont appuyé les jeunes et ceux-ci ont su rendre la pareille.

Les récoltes ont été transformées en pots de ketchup et de marinade, qui ont été distribués dans les paniers de Noël. Dans la solidarité, des résidents de Dosquet ont ensemble cultivé l'avenir.

La Coopérative Grand'Voile s'est engagée dans un processus de planification stratégique depuis 2012.

Le cadre établi par la certification 2020, proposée par la Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC), s'est avéré être en adéquation avec les objectifs que la coopérative veut poursuivre. Accompagné par sa fédération, le conseil d'administration est donc passé au travers des différentes étapes afin de répondre aux 5 normes établies par la FHCC.

Mission et vision d'avenir, bonne gouvernance et leadership moral, saine gestion, plan à long terme et engagement envers la viabilité : autant de normes auxquelles le conseil et l'ensemble des membres ont eu à se pencher et travailler afin de rencontrer les exigences du programme.

C'est au terme d'un processus exigeant et rigoureux que la coopérative se voit officiellement accorder la certification 2020, signe d'une coopérative qui à cœur sa pérennité, le bien-être et le sentiment d'appartenance de ses membres. Une coopérative qui voit loin.

Lire le reportage complet sur La coopérative Grand'Voile et sur Les Aînés de Dosquet sur Facebook et sur notre site Internet.

Pour plus d'information sur la vision 20/20 de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada, consultez leur site Internet : <http://www.chfcanada.coop/tra/pages2007/2020home.asp>



SAGUENAY

**Audits des rapports financiers
Renouvellement de l'entente**

Les membres de la FÉCHAS pourront bénéficier d'une nouvelle entente de services pour la préparation de leur rapport financier annuel avec la firme Paquet & Tremblay, CPA. Cette entente fort avantageuse et adaptée à l'entreprise coopérative est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. Environ 75% des membres utilisent ce service. Pour plus d'information concernant cette entente, veuillez communiquer avec nous au 418.543.6858.

Des coops par des coops ...

La coopérative d'habitation de l'Écluse réalise actuellement un grand rêve, celui de construire un nouvel immeuble de huit logements qui sera subventionné dans le cadre du programme AccèsLogis Québec. Cette nouvelle phase en chantier depuis janvier 2016, permettra de répondre à une problématique de relève et du vieillissement de la clientèle en offrant des logements d'une et de deux chambres tout en libérant des grands logements pour des familles avec enfants. La phase un regroupe onze logements de trois chambres (maison en rangée).

Deux autres coopératives, la Coopérative d'habitation des aînés de Saint-Félicien et la Coopérative d'habitation Lanjevine de Chicoutimi ont réalisé des phases deux en 2003 et en 2004 respectivement.

AGA 2016..à vos agendas ...

La FÉCHAS invite ses membres à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le samedi 14 mai 2016 à l'Hôtel Delta Saguenay. Ce rendez-vous annuel est important et nous espérons vous voir en grand nombre.

Dennis Bolduc
Directeur général

MAURICIE,
CENTRE -
DU - QUEBEC

CONGRÈS TRIENNAL D'ORIENTATION 2015

Le Congrès triennal d'orientation 2015 a permis aux membres de discuter des réalités que vit le Mouvement coopératif en habitation et plus particulièrement les coopératives de notre région.

Suite à ce Congrès, nos membres ont manifesté un intérêt à échanger avec d'autres coopératives d'habitation de notre territoire afin de mieux se connaître et de favoriser l'intercoopération pour plus de proximité entre les régions.

La Fédération entend susciter l'intérêt et se doter d'outils pour accompagner et guider les coopératives qui souhaiteraient se développer.

De la Mauricie et du Centre-du-Québec, 20 membres de 8 coopératives différentes ont participé à ce grand rassemblement et nous les remercions de leur présence et de leur implication.

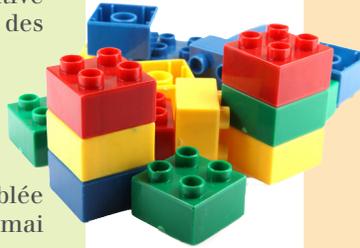
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016
25 ANS ÇA SE FÊTE !

Cette année la Fédération fête ses 25 ans. Venez en grand nombre festoyer avec nous le 23 avril prochain.

Tous les membres des coopératives de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont invités à participer à ce grand rassemblement

Dîner, surprises et activités seront offerts gratuitement par la Fédération.

Pour vous inscrire, communiquez avec nous au
1-888-477-6986.





**Résidentiel
Commercial
Industriel**

Daniel Bélanger
président

R.B.Q.: 8101-9234-45

**CONSTRUCTION
BERNARD BÉLANGER ET FILS INC.**

2185, Notre-Dame ouest
Victoriaville, QC G6T 2C6

T . 819 758-8097
F . 819 752-3862
constbelanger@videotron.ca

« Sa mort n'était
pas planifiée.

Mais tout
le reste l'était. »

PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

418 688-2411

coopfuneraire2rives.com

Financer votre logement communautaire avec les experts au Québec

La Caisse d'économie solidaire Desjardins vous offre :

- une équipe **dévouée** et **spécialisée**,
à votre entière disposition;
- une solution qui **respecte votre capacité
de payer** grâce aux **meilleurs taux**
sur le marché.

La Caisse d'économie solidaire Desjardins est partenaire :

- de nombreux regroupements coopératifs
et associatifs;
- de plusieurs intervenants gouvernementaux,
dont la SCHL.

Bénéficiez dès maintenant
de la solution globale et complète
la moins coûteuse sur le marché !

Contactez-nous



LA COOP LE MARQUIS DE NICOLET

« Grâce à un emprunt à la Caisse solidaire,
la coop a pu faire un refinancement judicieux.
Le coût de notre nouvelle dette étant moins
élevé qu'auparavant, la coop peut
maintenir l'aide aux ménages... ».

*Michel Legault, Coopérative
Le Marquis de Nicolet*



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Québec 1 877 647-1527
Montréal 1 877 598-2122
Joliette 1 866 753-7055

habitationcommunautaire.coop

Des résultats concrets sur le terrain

15 ANS DE COOPÉRATION AU VIETNAM

SOCODEVI a profité de la Semaine du développement international pour présenter aux membres de son réseau l'impact de son travail auprès de familles vietnamiennes. Près de 150 personnes ont répondu à l'invitation à Québec et ont constaté les résultats les plus marquants de nos 15 ans de coopération au Vietnam, lors d'un déjeuner-conférence où M. Joël Lightbound, député de Louis-Hébert, est venu présenter les principaux éléments du mandat du gouvernement canadien en matière d'aide internationale.

De 2001 à 2008, SOCODEVI a mené un vaste programme visant à améliorer les conditions des populations rurales de la province de Soc Trang. Environ 5 000 familles ont vu leurs revenus augmenter de façon significative, 12 centres de santé ont été construits et

plusieurs dizaines d'écoles primaires ont été rénovées dans le cadre de cette intervention.

Aujourd'hui, 1500 familles sont membres de la coopérative laitière Evergrowth, première dans son genre dans le pays. La coopérative, produit aujourd'hui 30 000 kilos de lait par jour.

Depuis 2007, dans le cadre de notre Programme de partenariat coopératif et mutualiste (PPCM), les capacités de près de 300 coopératives ont été renforcées et plus d'une dizaine de coopératives modèles ont été mises sur pied. Soulignons aussi l'adoption d'une Loi coopérative en 2012 et la promotion d'un nouveau modèle coopératif.

Des résultats obtenus grâce à l'engagement de nos membres qui ont

offert 482 jours de travail dans le cadre de nos activités au Vietnam.

Aujourd'hui, SOCODEVI poursuit son appui aux populations les plus défavorisées du Vietnam par le biais de son projet de développement d'entreprises coopératives (VCED), touchant 10 000 producteurs agricoles dans 5 provinces.

SOCODEVI

Gagnez un forfait découverte à la coopération internationale en Bolivie !

Vous êtes membre, employé ou dirigeant d'une coopérative de la CQCH?
Vous êtes admissible au tirage !

Le tirage aura lieu le 31 mars. Le séjour en Bolivie est prévu pour l'automne prochain.



DÉCOUVERTE ET SENSIBILISATION À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN Bolivie

Courez la chance de gagner l'un des trois forfaits et partez pour la Bolivie avec SOCODEVI!
Billets en vente sur tirage.socodevi.org
Tirage au profit de la Fondation SOCODEVI

CPA COMPTABLE
PROFESSIONNELLE AGRÉÉE

LYNE DESAUTELS, CPA INC.

Lyne Desautels, CPA auditrice, CGA
lyne.desautels@cgocable.ca

2940, boul. Lemire, bureau 103
Drummondville QC J2B 7J6
Tél.: 819 477-2511
Fax: 819 477-2545

Éric David, avocat

**Au service des coopératives
depuis plus de 20 ans**



Belleau Lapointe

Téléphone: (514) 987-6681 edavid@BelleauLapointe.com
www.BelleauLapointe.com

Co-operators fait sa part pour accueillir les réfugiés syriens au Canada

Co-operators s'est engagée publiquement aujourd'hui à verser 250 000 \$ et encourage ses employés à faire du bénévolat dans le cadre de l'effort national visant à accueillir les réfugiés syriens au Canada. Par l'intermédiaire du Fonds de développement économique communautaire de la Fondation Co-operators, un programme spécial de subvention unique a été créé afin de soutenir les initiatives d'organismes ayant pour but de préparer les réfugiés à intégrer le marché du travail au Canada.

En effet, le gouvernement canadien a annoncé l'établissement de 25 000 réfugiés syriens au pays, dont les premiers sont récemment arrivés après un parcours long et difficile. Des efforts sont en cours pour répondre aux besoins immédiats de ceux qui arrivent seuls ou en famille; on tente notamment de les aider à trouver un logement de transition, à acquérir une formation professionnelle et à développer des aptitudes à l'emploi.

« Des gens et des organismes de partout au pays tendent la main pour aider les réfugiés syriens à s'établir, alors qu'ils entament un nouveau chapitre de leur vie ici au Canada », a déclaré Kathy Bardswick, présidente et chef de la direction de Co-operators. « Il s'agit d'un projet national d'importance historique qui exige le soutien non seulement du gouvernement, mais aussi des organismes communautaires, des entreprises privées et de tous les Canadiens. »

Grâce au Fonds de développement économique communautaire, créé en 1995, Co-operators a offert plus de 5 millions de dollars aux organismes qui aident les personnes et les communautés marginalisées à devenir autonomes sur le plan financier.

Co-operators encourage aussi ses employés à faire du bénévolat afin de contribuer aux nombreuses initiatives en cours dans les collectivités canadiennes pour accueillir les nouveaux arrivants. Les employés ont droit à deux journées de bénévolat payées, et les différentes équipes d'action bénévole dirigées par des membres du personnel à l'échelle du pays sont en place pour mettre les employés qui désirent s'impliquer en contact avec les organismes locaux.



Deux fédérations membres fêtent leur anniversaire de fondation

La CQCH leur dit bravo et merci !

La CQCH félicite chaleureusement la Fédération des coopératives d'habitation de la Maurice et du Centre-du-Québec (FECHMACQ) pour son 25e anniversaire ainsi que la Fédération des coopératives d'habitation montérégiennes (FECHAM) pour son 30e anniversaire!

La CQCH profite de l'occasion pour remercier de tout cœur ces fédérations et leurs membres pour leur apport en tant qu'acteurs essentiels de la vitalité, du développement et de la pérennité du parc immobilier coopératif au Québec.



FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES
D'HABITATION DE QUÉBEC,
CHAUDIÈRE-APPALACHES

Depuis le 1er octobre 2015, les coopératives d'habitation ont l'obligation de faire inspecter leurs immeubles aux 5 ans. La FÉCHAQC offre un service conçu pour les coopératives qui vous permettra de mieux planifier vos travaux et de préserver la santé de vos immeubles. Elle offre également un service d'expertise spécifique si votre immeuble rencontre une problématique précise.

Pour plus d'information : palavoie@fechaqc.qc.ca

418-648-1354, poste 2804
info@fechaqc.qc.ca – 418-648-1354



**CHAUFFE-EAU
EXPRESS
HOT WATER INC.**

VISA MasterCard

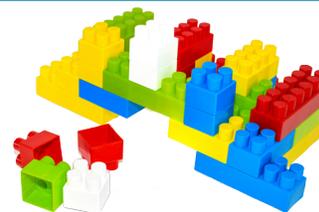
**24 HEURES SUR 24
7 JOURS SUR 7**

(514) 944-3288
E A U 8

VENTE - INSTALLATION / SALE - INSTALLATION

Du soutien pour préserver des immeubles des coopératives d'habitation du Québec

Par André Fortin, conseiller stratégique en habitation



Comme vous le savez, depuis le 1er octobre 2015, la Loi sur les coopératives encadre maintenant la question de la pérennité des actifs des coopératives d'habitation, c'est-à-dire leurs immeubles. Globalement, ces nouvelles dispositions prévoient les obligations suivantes :

Procéder à une inspection immobilière tous les 5 ans, à l'aide d'une ressource professionnelle reconnue;
Présenter le rapport d'inspection de cet expert à l'assemblée générale des membres de la coopérative;
Préparer une planification quinquennale des travaux d'entretien nécessaires et le budget approprié.

Ces nouvelles dispositions sont saluées de façon positive par votre mouvement puisque le bon entretien des immeubles assure la bonne qualité des conditions d'habitation des membres des coopératives.

Il est certain, particulièrement au début de l'application de ces nouvelles dispositions, que des besoins de travaux plus importants peuvent ressortir, besoins que les réserves de remplacement et même des hausses de loyer ne pourront couvrir. C'est dans ces situations que le recours à un financement peut s'avérer une option intéressante.

Ainsi, n'hésitez pas à venir rencontrer notre équipe de conseillers et de conseillères spécialisés en habitation coopérative pour explorer diverses options de financement. Tout comme vous, nous avons à cœur la pérennité des immeubles et des coopératives. Nous saurons vous rassurer sur la faisabilité du financement de vos travaux. Nous pouvons également assumer directement une partie des frais d'inspection.

Visitez notre site Internet, nous

vous y décrivons notre approche de financement.

Vous y trouverez également des témoignages de membres de coopératives qui ont choisi la Caisse, comme 450 coopératives d'habitation.

<https://www.caissesolidaire.coop/prets/innovation-habitation/>

Pour plus d'informations :
André Fortin,
conseiller stratégique en habitation
1-866-247-9677 poste 153



EXCLUSIF AUX MEMBRES DU CQCH PROGRAMME PRIVILÈGE DE RABAIS PAR CATÉGORIE

OBTENEZ
JUSQU'À **15%**
DE RABAIS

PEINTURE ET ACCESSOIRES	15%	MATÉRIAUX DE FINITION	8%
QUINCAILLERIE	10%	CUISINE	5%
PLOMBERIE		COUVRE-PLANCHER	
ÉLECTRICITÉ		PRODUITS D'ENTRETIEN	
OUTILLAGE MANUEL		PRODUITS SAISONNIERS ET D'HORTICULTURE, DÉCORATION	

* Valide dans les magasins participants. Certaines catégories sont exclues. Le pourcentage de rabais est applicable sur les prix de détail (avant taxes). Md/mc Marque déposée/ de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et RONA inc. Le programme privilège peut être modifié en tout temps et sans préavis. Le programme est en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016 et pour la durée de l'entente en cours.



Il était une fois un financement solidaire

Par André Fortin, conseiller en habitation à la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Il était une fois, en Montérégie, une coop d'habitation appelée Coopérative d'habitation « Les Cèdres » (Longueuil) et financée au milieu des années 80 par le programme de l'article 95 de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Ce financement ayant été réalisé en 1985, son terme ne devait arriver qu'en 2020, 35 années plus tard.

Urgence

Mais, quelquefois, les immeubles sont « moins patients » que les humains. En effet, le drain installé au moment de la construction s'est brisé, ce qui a causé des infiltrations d'eau dans plusieurs logements. S'annonçaient alors une détérioration accélérée du bâtiment et, potentiellement, une perte importante de revenus.

Un financement hors norme

Les membres du conseil d'administration de la coop d'habitation auraient préféré attendre, mais ils tentèrent d'obtenir un financement additionnel à celui déjà conclu avec la SCHL. Dans le monde de la finance, on parle d'un financement de second rang. Or, même si ce ne sont pas les institutions financières qui manquent dans le grand Montréal, le conseil se vit refuser ce financement, après plusieurs démarches, parce que l'addition de cet emprunt augmentait trop rapidement le montant de son remboursement hypothécaire mensuel. La Caisse solidaire s'y connaît.

La coop s'est donc tournée vers la Caisse d'économie solidaire Desjardins

Le conseiller de la Caisse a rencontré le conseil d'administration de la coopérative ainsi que les représentants de la SCHL. En cherchant une solution ensemble, ils sont parvenus à en « inventer » une qui tient compte de l'équilibre nécessaire entre les besoins de la coopérative et sa capacité de payer.

Un premier financement est ainsi réalisé. En l'ajoutant à une partie de la réserve de remplacement de la coop, il permet de réaliser les travaux d'urgence. À ce moment, la Caisse propose à la coop de prévoir une seconde phase de financement, grâce à laquelle, la coop pourrait rembourser le prêt de la SCHL – avec son accord et sans pénalité – tout en maintenant les subventions aux ménages. Cette mesure, toujours dans le jargon de la finance, se nomme un refinancement global. Ce refinancement permet également de « reconstituer » la réserve de remplacement.

C'est ainsi que la coop a pu trouver une solution adéquate pour effectuer les travaux urgents et refinancer son prêt hypothécaire. Il suffit parfois que les parties concernées fassent preuve d'un peu de créativité, d'imagination et de bonne volonté.

Pour des solutions créatives, contactez Dave McNicoll, Directeur principal, services aux entreprises collectives, Centre de services Montréal au dave.y.mcnicoll@desjardins.com ou au 514-598-1666, poste 343. Ou encore, Janek Thibeault, Directeur principal, Services aux entreprises collectives, Centre de services Québec au janek.e.thibault@desjardins.com ou au 514-647-9677, poste 182. La coopérative d'habitation « Les Cèdres » (Longueuil) a accepté de rendre public le caractère privé inhérent à sa relation d'affaires avec la Caisse d'économie solidaire Desjardins, afin que « les gens aient la certitude que cela peut marcher ».



Bien choisir son entrepreneur afin d'éviter les cauchemars...

On a tous entendu parler d'un voisin, d'un ami ou d'un collègue qui a vu sa propriété endommagée par une rénovation mal exécutée ou encore pire, ses poches vidées par un entrepreneur en faillite, et ce, sans aucun recours afin de recouvrer ces sommes...Aujourd'hui, Luc Tremblay, cofondateur de GoSoumissions.com, nous explique brièvement ce que vous devriez faire avant l'embauche d'un entrepreneur en rénovation.

Vérifiez la légalité de votre entrepreneur

Il importe de vérifier l'assurance responsabilité civile de votre entrepreneur afin de vous protéger en cas de dommage sur votre propriété, celle d'un voisin ou un des employés sur place. Vérifiez également sa licence auprès de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) et vérifiez la date d'émission de cette licence afin de valider son expérience. M. Tremblay vous recommande aussi de vous assurer que l'entrepreneur n'ait pas de plaintes à l'Office de la protection du consommateur (OPC).

Vérifier l'historique de l'entrepreneur

Une entreprise performante et professionnelle est généralement en affaires depuis un certain temps. Demandez des références de projets similaires réalisés par l'entrepreneur ; surtout lorsque celui-ci possède moins d'expérience.

Comparer des soumissions

Comparez au moins trois soumissions pour vous assurer d'avoir le prix le plus juste possible. Mais gare à vous, rien ne sert de comparer des entrepreneurs qui n'ont pas été vérifiés au préalable. "Comparer de mauvais entrepreneurs entre eux n'aidera malheureusement pas votre projet", explique M. Tremblay. L'entreprise qu'il a cofondée, GoSoumissions.com, a justement comme objectif de vous permettre de comparer gratuitement en moyenne trois entrepreneurs vérifiés pour vos travaux de rénovation.

Il est à noter que la vérification des entrepreneurs qui vous sont référés via GoSoumissions.com est la plus complète qui soit, vous bénéficiez donc d'une protection maximale. La satisfaction de la clientèle ainsi que le risque financier lié à l'entreprise sont d'autres éléments vérifiés par l'entreprise. Voilà pourquoi plus de 3000 personnes ont vérifié des entrepreneurs sur le site web de la jeune compagnie au cours des deux dernières années.



gosoumissions.com
RÉNOVATION

Vous avez un projet de rénovation en tête?

Visitez GoSoumissions.com pour soumettre votre projet tout à fait gratuitement.

Depuis 1957

Desjardins

SÉCURITÉ DU BÂTIMENT



PROTECTION INCENDIE • INTERCOM
CONTRÔLE D'ACCÈS • CAMÉRA

INCENDIE

DÉTECTION DE GAS

GICLEUR

ÉCLAIRAGE D'URGENCE

INTERCOM

EXTINCTEUR

CARTE D'ACCÈS

ALARME INTRUSION

CAMÉRA

CENTRALE D'ALARME

Un seul appel pour tout vos services :

514 768-6315

info@desjardinsalarmes.qc.ca

RBQ 2733-8649-71



ASSURTOIT

L'ASSURANCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION



ASSURTOIT est un programme d'assurance exclusif :

- qui répond parfaitement à vos besoins spécifiques
- qui s'adresse aux membres de votre fédération ou de la CQCH

Bénéficiez d'une protection qui vous convient et
réduisez vos frais liés à l'assurance.

Pour toute question concernant votre police ou le programme ASSURTOIT, veuillez communiquer avec le responsable du dossier chez EgR :

**Philippe Boulanger : 418 659-4848
1 800 463-2830**



En 2015, ESSOR Assurances et ses partenaires Pratte Morrissette et Assuraction ont créé EgR.

Comptez sur l'expertise des professionnels d'EgR.
En collaboration avec les assureurs suivants :

